

Circuit Neuville-Bosc, Ivry-le-temple, Monts

Longueur du parcours : 7,5 km environ.

Départ du cimetière de Neuville-Bosc, prendre le GR 11 en montant en direction de l'Est, quitter le GR 11 pour prendre le premier chemin à votre gauche.

Après avoir marché sur environ 1 km, vous arrivez à un belvédère qui vous permet de découvrir au loin la plaine du Thelle. Juste en face se trouve Ivry le Temple et plus loin, sur votre droite et par temps clair la ville de Méru.

Le chemin débouche sur la rue des Vignes prendre à droite puis à gauche, pour traverser la RD121.

Continuer le chemin en face en direction de la Garenne. Au bout se trouve un petit bois où se pratique le Paint Ball.

Prendre le chemin forestier, parfois boueux par temps humide, qui débouche dans le Golf des Templiers d'Ivry le Temple.

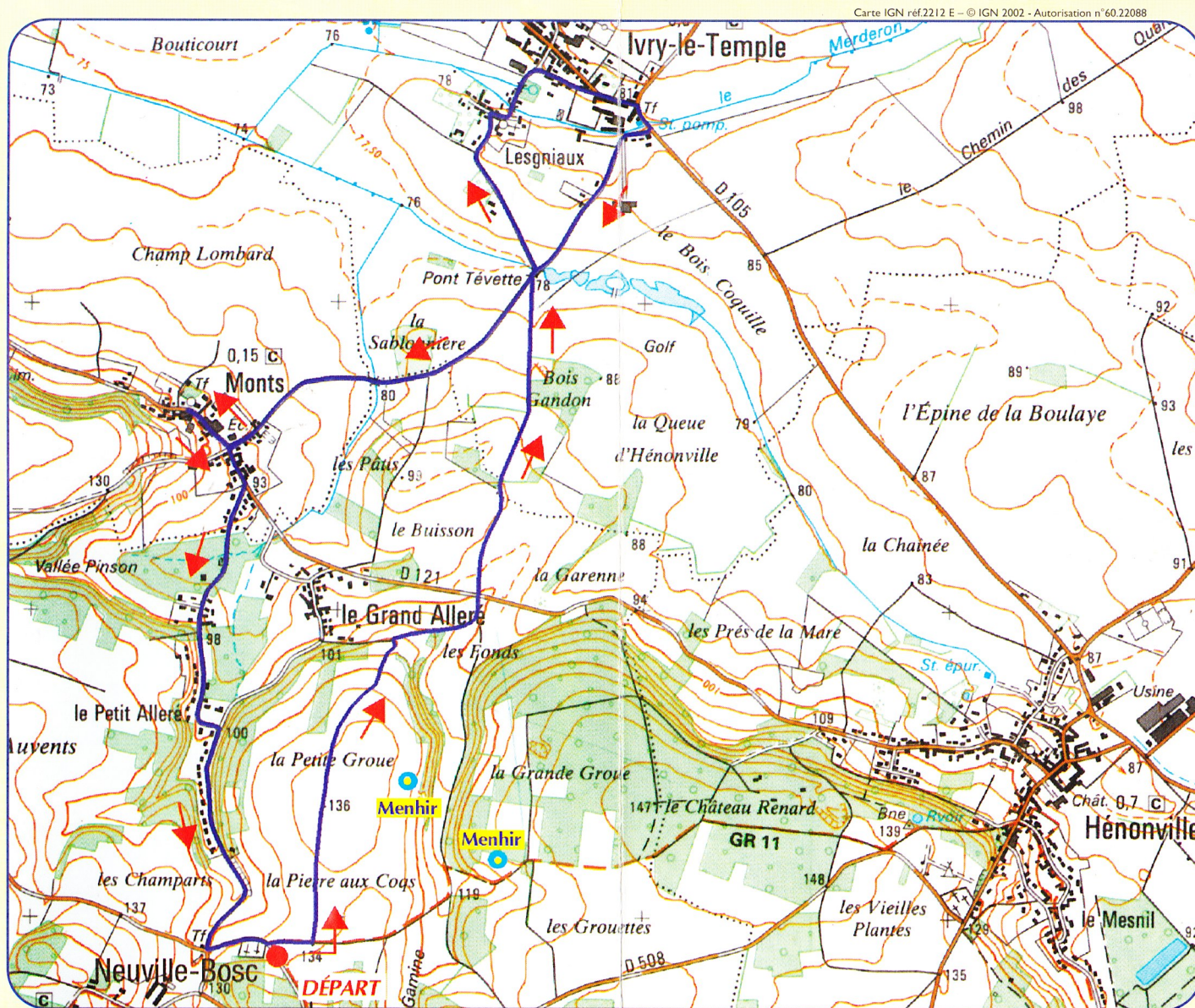
Suivre le chemin jusqu'à la route, puis partir à gauche en direction de l'ancienne Auberge du Thaurion.

Passer devant l'Eglise Saint-Martin, datant du XIIème siècle, appelée autrefois Saint Jacques, de style roman en forme de croix latine. Le chœur, effondré en 1981 est en cours de restauration.

Passer devant le lavoir, restauré récemment et rejoindre la RD 105, tourner à droite, à la sortie du village, avant le Golf, prendre la direction de Monts - 1,7km - (petite église du XIIème siècle), à droite au carrefour.

Revenir sur vos pas en direction d'Hénonville et à la sortie du village sur votre droite, prendre la route en direction du Petit Alléré.

Au stop, tourner à droite en direction de Neuville-Bosc, légère montée sur un kilomètre. Au carrefour, après avoir profité du joli point de vue sur l'Eglise de Neuville-Bosc, prendre le chemin à gauche afin de



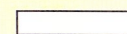
Les sentiers décrits sur le présent document, ne doivent en aucun cas être empruntés par les véhicules à moteur. Un accident peut survenir au cours de la randonnée, une trousse de premier secours est recommandée. Respectez l'itinéraire décrit sur le présent document, certains sentiers privés ne doivent pas être empruntés.

Soyez Prudents

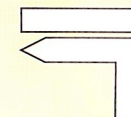
Le Syndicat d'Initiative d'Amblainville et du Canton de Méru, les Associations éventuellement associées au projet, les Municipalités concernées, déclinent toute responsabilité, en cas d'accident survenant sur le parcours.

Code du Balisage

Continuité



Changement de direction



Mauvaise direction

